

ET SI LA « VEUVE NOIRE » ÉTAIT INNOCENTE...

Condamnée à trois reprises pour le meurtre de son mari, Edwige Alessandri **veut être réhabilitée**. Le 17 septembre dernier, son avocat a soumis de nouveaux éléments troublants à la justice.

PAR SANDRINE BRICLOT ET MATTHIEU SUC

Cette nouvelle nuit d'automne 2001 passée dans sa cellule de la prison d'Avignon a achevé de convaincre la détenue. La veille, Edwige Alessandri s'est absorbée dans un reportage télévisé consacré à Jean-François Abgrall, le gendarme qui, après avoir traqué avec succès le tueur en série Francis Heulme au début des années 1990, s'est reconverti dans le privé, en Bretagne. Seul, pense la jolie quadragénaire aux yeux clairs, cet homme pourrait laver son honneur. Quelques jours plus tard, le détective reçoit une lettre. « Je suis incarcérée pour le meurtre de mon mari. J'ai perdu l'homme que j'aimais. Aidez-moi à identifier les tueurs ! » Abgrall réfléchit, puis accepte de prendre le dossier de celle que les mauvaises langues surnomment « la veuve noire », comme ces araignées dont la femelle mange le mâle après l'accouplement.

La victime, son mari

Richard Alessandri, 42 ans, avait réussi. Son patrimoine était estimé à 25 millions de francs (environ 3,8 millions d'euros).

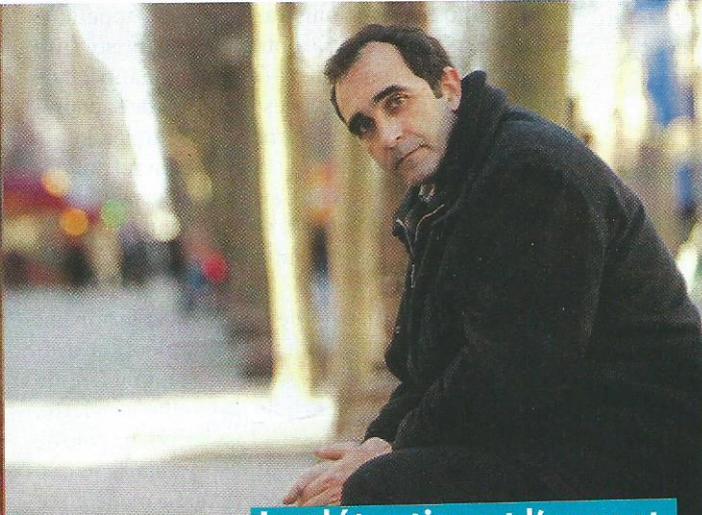


Ses fils, au cœur du drame

Brice (à droite), 11 ans, et son demi-frère Johann, 17 ans. Celui-ci a une première fois témoigné à charge contre sa mère, avant de se rétracter le lendemain.



Edwige Alessandri, jugée coupable



Le détective et l'avocat, ses fidèles soutiens



Jean-François Abgrall, le gendarme reconverti en détective privé, et M^e Michel Godest ont permis la découverte de nouveaux éléments.

L'ancien gendarme ne le sait pas mais onze ans plus tard et après trois condamnations de sa cliente, l'affaire le taraudera encore. Jusqu'à cet ultime recours devant la justice, plaidé le 17 septembre dernier par son ami M^e Michel Godest, qu'il a appelé à la rescousse d'Edwige. Devant la Commission de révision des condamnations pénales, l'avocat a pointé les nombreuses zones d'ombre qui entourent le crime du Mas de la Gasquie. Et des faits nouveaux qui, selon lui, innocentent la veuve Alessandri.

Ce 16 juillet 2000, comme tous les dimanches, Richard Alessandri se lève aux aurores. A 8 heures, il est à pied d'œuvre à l'Intermarché de Pernes-les-Fontaines, une commune du Vaucluse où il s'est établi avec son épouse Edwige et leurs deux enfants dans une maison cossue avec piscine. Quand il en a pris la gérance, cinq ans auparavant, le magasin était déficitaire. Aujourd'hui, cet homme de 42 ans projette de doubler sa superficie. Vendredi 14 juillet, lors de la Fête du melon, Richard n'a pas caché qu'il a « fait péter les compteurs » et engrangé une bonne recette. L'entrepreneur est à l'aise, se verse un salaire mensuel de 30 000 francs (4 500 euros), son patrimoine est estimé à 25 millions de francs (environ 3,8 millions d'euros). Ce matin-là, alors qu'elle est d'ordinaire chargée des tâches admi-

Malgré ses dénégations, Edwige Alessandri, ici lors de son premier procès en 2006, a été condamnée pour le meurtre de son époux.

nistratives, Edwige remplace une employée au rayon boulangerie. Le couple est animé par une même obsession du travail et de la réussite. Et cela fait dix-sept ans que cela dure. Edwige et Richard se sont rencontrés sur les bancs de la fac d'Aix-en-Provence et se sont mariés quatre ans plus tard. Entre-temps, Edwige a eu un enfant, Yohann, né d'une première union. A Richard, elle donne un fils, Brice. Pour ses 40 ans, « Riri » offre à sa « Tootsie » une Volkswagen New Beetle. Le week-end, ils survolent la Corse en hélicoptère. C'est le bonheur. Il ne va pas durer.

Une décharge de chevrotine

A 13 heures, ils quittent le magasin pour leur propriété, située à quelques kilomètres de Pernes. Après le déjeuner, Richard somnole sur le canapé devant le Grand prix de F1. Adeptes du karting et ayant participé au Paris-Dakar, ce colosse de 95 kg au front dégarni a une passion pour les sports auto. D'ailleurs, dans l'après-midi, il entraîne Brice, 11 ans, à piloter son 4 x 4 Toyota Land Cruiser avant de tondre la pelouse. Yohann, lui, rentre dans la soirée. Agé de 17 ans, il a passé le week-end à La Grande Motte. Dans leur chambre, les époux regardent « Capital » – un sujet sur le fondateur des magasins Auchan. ●●●

grand angle | l'affaire

●●●L'émission terminée, ils font l'amour. Il est 23 h 30 lorsque le couple éteint la lumière.

Trente-cinq minutes plus tard, Edwige appelle le Samu. « En état de choc », notera un urgentiste (lire ci-contre). Depuis une fenêtre éclairée, Yohann fait de grands gestes à l'attention des véhicules de sapeurs-pompiers qui s'engagent, gyrophares allumés, sur le chemin menant au Mas de la Gasquie. En retrait par rapport à la RD 49 qui relie Cavaillon à Carpentras, la maison est invisible depuis la route. Yohann accueille les secouristes: « C'est en haut que ça se passe. Je crois qu'il est mort. »

Le médecin urgentiste et deux pompiers le suivent à l'étage, se laissent « guider par des pleurs provenant de la salle de bains ». A l'intérieur, une femme à moitié nue, le torse enroulé dans une serviette, l'épaule maculée de sang frais. « Tassée dans un coin de la cabine de douche, elle pleurait, elle semblait apeurée et effrayée », racontera un secouriste. Le médecin se

Dans la maison, une femme à moitié nue, l'épaule maculée de sang frais

rend dans la chambre du couple. Sur une console, une montre Breitling et de l'argent liquide. A même le sol, une lampe de chevet et un radio-réveil, débranchés, la télécommande de la télévision et un préservatif usagé. Sur le lit, le corps nu de Richard Alessandri gît dans une flaque de sang. Une décharge de chevrotine à bout touchant dans l'épaule gauche a atteint le visage et défoncé le crâne. L'entrepreneur est mort sur le coup. Lorsque le médecin annonce la nouvelle à la veuve, « cette dame s'est mise à crier et à pleurer encore plus fort. Elle disait "On m'a tué Richard!" ». Avant d'aller se doucher sur le conseil des secouristes et de se voir administrer un sédatif, Edwige réclame son plus jeune fils. Mais l'enfant ne se trouve pas dans sa chambre. Les pompiers le découvrent dans le couloir.



L'ENREGISTREMENT DE L'APPEL AU SECOURS

Il est 0h05, le 17 juillet 2000, lorsque le standard du Samu reçoit l'appel d'Edwige Alessandri. Extraits.

« Le Samu, allô ?

– Oui, excusez-moi... (Pleurs) Y a des gens qui sont venus chez moi. Mon mari est mort. Je suis M^{me} Alessandri.

J'habite au 99, rue de la Gasquie.

– Quelle commune ?

– J'ai peur, monsieur (...) Y a du sang partout! (...)

– Qu'est-ce qui s'est passé, madame ?

– Je sais pas. Je dormais, il est mort, monsieur (...)

J'peux plus regarder mon mari...

– D'accord, votre nom, c'est ?

– Envoyez quelqu'un, j'en peux plus (...) Oh, j'ai peur, monsieur.

J'ai peur comme jamais de ma vie, j'ai eu peur. (...) J'peux plus voir mon mari, monsieur. J'ai trop souffert! J'ai peur...

– D'accord. Bon. On va vous envoyer quelqu'un. »

Brice explique qu'il a regardé un dessin animé avant de s'endormir dans le canapé du salon. La lumière des gyrophares l'aurait réveillé.

L'infirmier questionne Edwige: elle « dormait » quand elle a entendu « une espèce de fracas ». « Juste après le coup de feu, j'ai vu une ombre. (...) Je vois se tenant au bord du lit, vers les pieds de mon mari, un individu les cheveux noirs bouclés et tenant à la main ce que j'ai pensé être un fusil. (...) J'ai entendu dire "Merde, le coup est parti, tirez-vous, tirez-vous!" (...) Richard ne bougeait plus et j'entendais le sang couler, comme une bouteille d'eau. » Elle explique avoir roulé le long du lit, s'être laissée tomber au sol, avoir saisi le téléphone et appelé le Samu. Yohann fait remarquer que la fenêtre coulissante de la cuisine est ouverte. Brice, lui, « gémissait », d'après l'infirmier. Avant d'être emmené par un proche, il range son nounours dans son sac.

Edwige, Brice et Yohann en garde à vue

Quatre mois plus tard, le 28 novembre 2000, le capitaine de gendarmerie Roger P. sonne à 6 h 30 à la porte de la nouvelle habitation des Alessandri. Edwige l'interroge: « Vous avez trouvé les assassins ? » Le gendarme acquiesce: « Oui, c'est vous ! » Edwige, Brice et Yohann sont aussitôt placés en garde à vue à la brigade de recherches de Carpentras.

Les enquêteurs n'ont jamais cru à l'hypothèse d'un cambriolage. Ils n'ont constaté aucune trace d'effraction. Les abords de la fenêtre désignée par Yohann ont été passés à la lumière rasante qui n'a révélé que des traces... de chat. Dans le jardin, les gendarmes ont bien relevé « plusieurs empreintes de semelles de chaussures », mais les jugent « insuffisantes pour reconstituer un parcours ». A leurs côtés, il y a pourtant la présence de deux mégots de cigarettes. Mais l'ADN prélevé ne correspond à aucun proche. En revanche, le capitaine a lu les expertises en balistique. Selon elles, la détonation avait un tel effet assourdissant qu'Edwige « ne pouvait avoir entendu les agresseurs. ●●●

LES PROCÈS

En 2009, deux avocats célèbres entrent en scène: de gauche à droite, M^{me} Eric Dupond-Moretti, conseil de Yohann, et Thierry Lévy, défenseur d'Edwige Alessandri.

Le lieu du crime à la loupe

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 2000, Richard Alessandri est abattu d'une décharge de chevrotine alors qu'il dormait dans sa chambre du Mas de la Gasque. Sa femme et ses deux enfants étaient présents dans cette propriété très isolée. L'alerte a été donnée à 00:05.



COUR

L'entrée principale du mas se trouve dans la cour, où stationnaient les trois véhicules du couple.

SALON

Dans cette vaste pièce, seule une porte-fenêtre n'est pas verrouillée.

ACCÈS

La route d'accès à la propriété se termine en impasse.

CUISINE

Le battant gauche de la fenêtre, située au-dessus de l'évier, est entièrement ouvert.

HAIE

Deux mégots sont retrouvés à proximité immédiate des empreintes.

PELOUSE

Plusieurs empreintes de semelles sont relevées dans la terre humide.

CONSOLE

Une montre de valeur et de l'argent liquide sont posés sur la table.

CHAMBRE PARENTALE

La victime est découverte allongée nue sur le dos. Le corps présente une plaie importante à l'épaule gauche et des perforations sur le visage. Son épouse affirme qu'elle était allongée à ses côtés au moment du meurtre.

●●●Impossible». Et que penser de cette écoute téléphonique qui établit que, fin octobre, la veuve se fait remettre, en pleine nuit, sur une aire d'autoroute, 1,7 million de francs par un courtier en assurances...

Le fils aîné dénonce sa mère

Le petit Brice passe plus de quinze heures en rétention judiciaire – la garde à vue pour mineurs. L'enfant n'a de cesse de sangloter et de jurer: « Mais, monsieur, je n'ai pas tué mon père. » Dans une autre pièce, Johann, majeur depuis trois semaines, craque. Au bout de vingt-deux heures de dénégations, il dénonce... sa mère. Edwige aurait exhorté ses fils à « rester soudés ». Tous les trois auraient alors modifié la scène de crime pour accréditer la thèse d'un cambriolage raté. « Brice a déplacé les pots de géraniums sur la fenêtre. Je me suis occupé d'ouvrir la fenêtre. (...) Ma mère m'amène le fusil et me demande d'aller le cacher. (...) Je me rends au pied de la haie de lauriers (...). J'ai posé ce fusil à plat sur la haie et je l'ai laissé descendre dans le feuillage. » Le capitaine Roger P. rapporte à la mère les aveux du fils aîné. La réponse fuse: « C'est faux ! »

Au lendemain de sa garde à vue, Johann se rétracte. « J'étais comme un zombie (...) Je leur ai donné le scénario qui leur convenait le mieux. » Mais le mal est fait. La gérante est écrouée le 30 novembre 2000 à la maison d'arrêt d'Avignon. Lors du premier procès, le gendarme reconnaîtra ne pas avoir trouvé le mobile du meurtre qu'il impute à Edwige Alessandri...

Le volumineux dossier d'instruction consacré au meurtre de Richard Alessandri est un vrai cabinet de curiosités. On y trouve ainsi l'audition d'une cartomancienne de 80 ans, sûre de l'innocence de la veuve. En revanche, aucune trace des interrogatoires

d'Edwige et de Johann par... un hypnotiseur – ce qu'ils avaient déjà dit le soir du drame et maintenu ensuite de façon constante. Quant à l'heure exacte du crime, elle est incertaine – la température du cadavre a été relevée à 9 heures du matin par un médecin doté d'un simple thermomètre à mercure. Les preuves manquent, mais la conviction du juge semble faite. Autant dire qu'il goûte peu l'arrivée du détective Jean-François Abgrall dans son affaire.

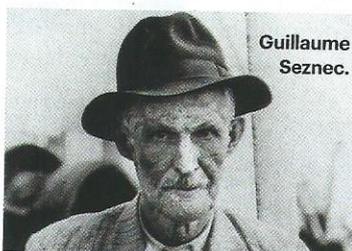
C'est dans cet étrange climat que la prétendue « veuve noire » comparait, le 17 janvier 2006 devant la cour d'assises du Vaucluse. Grande et blonde, élégante malgré un visage mangé par les cernes. A son cou, un collier en or, dernier cadeau du mari qu'elle aurait tué. Crime pour lequel elle sera trois fois condamnée. A Avignon, Edwige Alessandri écope d'une peine de douze ans de réclusion criminelle. Dix mois plus tard, la cour d'appel de Nîmes confirme le verdict. La Cour de cassation casse cette décision. La cour d'assises d'appel du Rhône la juge de nouveau en février 2009 et lui inflige dix ans d'emprisonnement.

Les failles de l'instruction

A chaque procès, Edwige est soutenue par ses deux fils, Johann, devenu négociateur en immobilier en Nouvelle-Calédonie, et Brice, lycéen. Toujours, la mère clame son innocence. Tour à tour, les avocats généraux ne laissent pas de place au doute: « Tout démontre qu'elle a abattu son mari et tué psychologiquement ses enfants ! » A l'issue de chaque verdict, la veuve fait un malaise. Incarcérée trois fois pour un total de quatre ans et demi de détention, elle sera libérée en conditionnelle le 29 octobre 2010. Depuis deux ans qu'il a hérité de la défense d'Edwige Alessandri, M^e Michel Godest tempête dans son bureau truffé de souvenirs de son ami – et illustre client – Jean-Paul Belmondo: « Je ne suis pas un pénaliste pur jus mais je veux réussir à prouver l'innocence de ma cliente ».

Avec le détective Abgrall, ils ont repris un à un les éléments pour démontrer ce qui est, selon eux, une erreur judiciaire. « Le dossier n'est que rumeurs, suppositions et contradictions. » Et l'avocat d'énumérer les failles. Les gendarmes assurent qu'aucun être humain n'a pu se faufiler par la fenêtre ouverte de la cuisine? Oui, mais ils oublient la porte-fenêtre du salon « fermée mais non verrouillée ». Edwige Alessandri ne peut pas avoir entendu les agresseurs parler après le coup de feu assourdissant? L'avocat fait procéder à une reconstitution qui conclut le contraire. La remise présentée comme très suspecte de 1,7 million de francs (environ 260 000 euros) – sous forme de chèques – sur une aire d'autoroute par l'assureur des gérants de l'Intermarché? Le courtier parisien a expliqué au juge qu'il s'agissait d'un régime de prévoyance tout ce qu'il y a de plus régulier et que c'est lui-même qui a proposé à la veuve ce lieu de rendez-vous parce qu'il descendait avec son fils sur la Côte d'Azur... « Contrairement à ce qui a été

LA RÉVISION, UNE PROCÉDURE RARE



Guillaume Seznec.

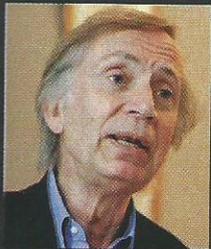


Patrick Dils.

LA COMMISSION DE RÉVISION DES CONDAMNATIONS PÉNALES

a été instaurée pour rectifier les erreurs judiciaires. Elle juge de la recevabilité d'une demande, mais c'est la Cour de cassation qui est seule compétente pour annuler une condamnation. Depuis 1945, seules huit révisions ont été prononcées en matière criminelle. Ainsi, la famille de Guillaume Seznec, condamné pour meurtre en 1924,

n'est jamais parvenue à le faire réhabiliter. Mais en 2002, Patrick Dils a été innocenté après dix-sept ans de prison. En juillet dernier, la Commission a accédé à la requête de deux hommes condamnés pour meurtre, considérant que le versement tardif de traces ADN au fichier national des empreintes génétiques constitue un élément nouveau. Exactement ce qu'invoque l'avocat d'Edwige Alessandri.



Pour l'avocat d'Edwige Alessandri, les éléments nouveaux doivent l'innocenter

Vous avez plaidé le 17 septembre la réouverture du dossier Alessandri

devant la Commission de révision...

M^e Michel Godest: J'ai avancé brièvement plusieurs éléments visant à établir que les charges pesant sur Edwige Alessandri n'avaient aucun fondement. J'ai ensuite exposé aux magistrats le sérieux des éléments nouveaux de nature à faire naître un doute sur sa culpabilité puisque c'est là l'exigence du code de procédure pénale.

Quels sont ces éléments nouveaux?

M.G.: Grâce à un ADN qui n'a pu être identifié avant le printemps 2009, après la dernière des trois condamnations, nous savons qu'un homme, qui est un habitué des cambriolages, se trouvait la nuit du crime dans le jardin des Alessandri. Sur la base d'une nouvelle expertise, je fais valoir également qu'un pseudo-argument « scientifique » qui avait été retenu contre Edwige Alessandri n'avait en réalité aucun sens. Ce nouvel élément était inconnu de la juridiction au jour du procès. Ensuite, et surtout, un tiers voulant libérer sa conscience a clairement déclaré à

la police qu'il était parfaitement informé des identités réelles des auteurs du meurtre. Désormais, nous savons qui a pénétré dans la propriété la nuit du 16 au 17 juillet 2000. La Commission de révision devra vérifier le bien-fondé de ces révélations.

Son innocence ne fait aucun doute?

M.G.: Elle ne fait pas l'ombre d'un doute. Ce n'est pas le sentiment partial d'un avocat mais le reflet de centaines d'heures passées à étudier le dossier et vérifier la pertinence des arguments qui auraient démontré sa culpabilité. Propos recueillis par S. B.

dit, ma cliente n'avait aucun intérêt financier à faire disparaître son mari », complète M^e Godest. De fait, les époux étaient unis sous le régime de la séparation des biens.

Surtout, l'avocat conteste les conditions d'« extorsion » des aveux du fils aîné. « Yohann a été interrogé pendant quarante-huit heures, assis sur une simple chaise, sans pouvoir dormir, sa montre enlevée et les volets fermés. » Il s'interroge sur la fiabilité des procès-verbaux. Quant à l'arme du crime – un fusil de chasse – soi-disant cachée par Yohann dans une haie, elle n'a jamais été trouvée. Ni là, ni ailleurs. Mais les ratés d'une enquête ne suffisent pas pour rouvrir une affaire définitivement jugée. Pour que la Cour de cassation accède à une demande en révision, il lui faut un élément nouveau. Et, là, l'avocat a plus d'un atout dans sa manche.

Les deux mégots « ont parlé »

« La thèse de l'accusation se résume à un Cluedo, décrypte Jean-François Abgrall. Le crime aurait été commis à l'intérieur de la maison, sans aucune intervention extérieure. Mais il y a des traces d'intrusion, ce n'est plus un huis clos. » Les enquêteurs ont également négligé deux mégots découverts dans le jardin. Or, les cigarettes ont été fumées dans la nuit du meurtre : elles ont été retrouvées sur la pelouse tondue l'après-midi. Lors du dernier procès, M^e Eric Dupond-Moretti, qui représentait Yohann, a demandé à la cour d'assises de faire verser l'ADN des mégots au fichier national des empreintes génétiques. Le résultat de la recherche arrive, le 15 septembre 2009, quelques mois... après la condamnation définitive de la veuve Alessandri. Dommage car l'ADN « a parlé » : il correspond à un habitant de Carpentras condamné à plusieurs reprises pour des cambriolages. Interrogé dès l'automne 2009, cet homme a reconnu à demi-mot sa présence au Mas de la Gasquie pour commettre un vol. « Je suis peut-être passé là dans ce but. » La PJ d'Avignon a repris l'enquête. Car un témoignage écrit est venu, lui aussi, remettre en cause la version officielle. Un jeune homme a assuré sur PV qu'un membre de sa famille avait dési-

gné les auteurs du cambriolage raté qui a viré au crime. Depuis, ce témoin se cache. En proie à des menaces et intimidations, d'après un proche du dossier.

Il n'empêche, les policiers disposeraient désormais d'une liste de suspects. Et elle correspond en partie à des individus dénoncés, deux jours après le meurtre, par un appel anonyme aux enquêteurs. Des hommes qui auraient voulu « saucissonner » le patron de l'Intermarché pour se faire remettre la fabuleuse recette du 14 juillet 2000... Le crime aurait donc été accidentel. Quelques semaines plus tard, un employé de l'Intermarché est arrêté pour une affaire de vol de scooter ayant dégénéré en meurtre. En perquisitionnant son domicile, les enquêteurs ont découvert une chaussure semblable aux traces d'empreintes relevées dans le jardin, des cartouches de chevrotine du même calibre que celles qui ont tué Richard et, accroché au mur, un article consacré au meurtre du gérant... Autant d'éléments troublants qui pourraient aujourd'hui influencer sur la décision de la Commission de révision. Et, peut-être, laver l'honneur d'Edwige Alessandri. ●

Le 17 janvier 2006, devant la cour d'assises du Vaucluse, Edwige Alessandri écope d'une peine de douze ans de réclusion criminelle.

